



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN

Société Anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Compagnie des Eaux de Royan
13, rue Paul Emile Victor - 17640 Vaux-Sur-Mer
Ce rapport contient 36 pages
Référence : BdN-22-2-46

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Compagnie des Eaux de Royan

Siège social : 13, rue Paul Emile Victor - 17640 Vaux-Sur-Mer

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas le nombre de factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, contrairement à ce que prévoit l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, cette information n'étant pas disponible dans les systèmes d'information actuels de votre société.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bertrand de Nucé
Associé

CER

CIE DES EAUX DE ROYAN

13 Rue Paul Emile Victor

17640 VAUX SUR MER

Comptes au 31/12/2021

- SOMMAIRE -**BILAN**

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1	6
Compte de résultat - Partie 2	7

REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Règles et méthodes comptables	9
Faits significatifs	13

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Actif immobilisé	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Relations avec les entreprises liées	18
Charges à payer et produits à recevoir	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Echéances des créances et dettes	21
Impositions différées	22
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	23
Composition du capital social	24
Variation des capitaux propres	25
Ventilation du chiffre d'affaires	26

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen	28
Engagements hors bilan	29
Résultat des 5 derniers exercices	30

DETAIL DES COMPTES

Comptes d'actif	32
Comptes de passif	38
Comptes de produits	43
Comptes de charges	46

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	49 073	49 073		4 728
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	80 060	7 971	72 089	73 753
Constructions	819 670	784 921	34 749	47 830
Installations techniques, matériel, outillage	3 013 570	2 433 635	579 935	366 443
Autres immobilisations corporelles	3 627 401	2 933 171	694 229	745 603
Immobilisations en cours	16 244		16 244	484 439
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	459 147		459 147	159 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 370		6 370	4 870
ACTIF IMMOBILISE	8 071 534	6 208 771	1 862 763	1 886 812
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	271 747		271 747	256 325
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 578		3 578	50 643
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 253 717	556 652	17 697 065	18 821 438
Autres créances	10 974 792		10 974 792	12 574 342
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	142 689		142 689	213 702
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	450 615		450 615	708 861
ACTIF CIRCULANT	30 097 138	556 652	29 540 486	32 625 311
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 168 672	6 765 423	31 403 249	34 512 123

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	938	1 193 898
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 142 489	534 527
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 864 627	5 449 626
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 175	56 972
Provisions pour charges	453 268	499 676
PROVISIONS	516 443	556 649
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 013 206	10 265 601
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 062 441	3 154 178
Dettes fiscales et sociales	3 407 883	4 300 285
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 281	602 719
Autres dettes	8 508 917	10 173 758
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 452	9 307
DETTES	26 022 179	28 505 849
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	31 403 249	34 512 123

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	18 046 283		18 046 283	17 826 023
Production vendue de services	4 265 856		4 265 856	7 648 706
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	22 312 139		22 312 139	25 474 729
Production stockée				
Production immobilisée			65 989	174 321
Subventions d'exploitation			4 109	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 574 998	1 601 537
Autres produits			134 174	138 527
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 091 409	27 389 115
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 262	101
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			243 774	225 829
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-15 422	227 728
Autres achats et charges externes			19 050 083	21 983 784
Impôts, taxes et versements assimilés			163 108	219 720
Salaires et traitements			2 141 117	2 201 187
Charges sociales			863 232	894 038
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			454 349	364 167
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			547 857	66 624
Dotations aux provisions			45 019	62 428
Autres charges			14 880	205 465
CHARGES D'EXPLOITATION			23 509 259	26 451 071
RESULTAT D'EXPLOITATION			582 150	938 044
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			707 560	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 196	6 414
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			715 756	6 414
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				2
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				2
RESULTAT FINANCIER			715 756	6 412
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 297 907	944 456

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 000	15 825
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 000	15 825
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 748	105 568
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	971	4 878
CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 719	110 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-23 719	-94 621
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	26 533	94 016
Impôts sur les bénéfices	105 165	221 291
TOTAL DES PRODUITS	24 823 165	27 411 354
TOTAL DES CHARGES	23 680 676	26 876 827
BENEFICE OU PERTE	1 142 489	534 527

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018

Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc....) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'événements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des créances rattachées à des participations

Dépréciation des stocks

Dépréciation des créances

Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

FAITS SIGNIFICATIFS

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 073		
Terrains	80 060		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 796 552		354 326
Installations générales, agenc., aménag.	898 771		
Matériel de transport	2 432 017		243 640
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 044		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	484 439		15 484
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 615 551		613 450
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	159 147		300 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 870		1 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	164 017		301 500
TOTAL GENERAL	7 828 641		914 950

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			49 073	
Terrains			80 060	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.	137 307		3 013 570	
Installations générales, agencements divers			898 771	
Matériel de transport	51 070		2 624 586	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			104 044	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	483 679		16 244	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	672 057		7 556 944	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			459 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 370	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			465 517	
TOTAL GENERAL	672 057		8 071 534	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	44 345	4 728		49 073
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 345	4 728		49 073
Terrains	6 307	1 664		7 971
Constructions sur sol propre	471 354	11 249		482 603
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	300 486	1 832		302 319
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 430 109	139 863	136 337	2 433 635
Installations générales, agenc. et aménag. divers	452 166	160 994		613 160
Matériel de transport	2 142 221	130 224	51 070	2 221 375
Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 841	3 795		98 636
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 897 484	449 621	187 407	6 159 698
TOTAL GENERAL	5 941 829	454 349	187 407	6 208 771

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	56 972	22 926	16 723	63 175
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	98 838		13 169	85 669
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	348 991	12 679	26 487	335 184
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	51 847	9 415	28 847	32 415
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	556 649	45 019	85 225	516 443
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	554 784	547 857	545 989	556 652
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	554 784	547 857	545 989	556 652
TOTAL GENERAL	1 111 433	592 876	631 214	1 073 095
Dotations et reprises d'exploitation		592 876	631 214	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Relations avec les entreprises liées

NATURE	MONTANTS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres	
CREANCES	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	271 730
Autres créances	8 909 578
Capital souscrit appelé, non versé	
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 208
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
ELEMENTS FINANCIERS	
Produits de participation	
Autres produits financiers	8 196
Charges financières	
Dépréciations des immobilisations financières (dotations - reprises)	
Autres provisions pour risques financiers (dotations - reprises)	

Charges à payer et produits à recevoir

CHARGES A PAYER	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 062 441	2 550 748
Dettes fiscales et sociales	3 407 883	629 259
Autres dettes d'exploitation	8 499 278	9 298 530
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 281	19 493
Dettes fiscales		
Autres dettes diverses	9 640	
TOTAL TTC	15 000 522	12 498 029
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		(414 189)
TOTAL HT	15 000 522	12 083 840

PRODUITS A RECEVOIR	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	465 517	
CREANCES D'EXPLOITATION		
Clients et comptes rattachés	17 697 065	14 874 019
Autres créances d'exploitation	2 401 858	11 450
CREANCES DIVERSES	8 572 934	5 820
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES	142 689	
TOTAL TTC	29 280 063	14 891 289
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		(994 249)
TOTAL HT	29 280 063	13 897 040

Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	450 615	8 452
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	450 615	8 452

Echéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 370	6 370	
Clients douteux ou litigieux	1 397 207	1 397 207	
Autres créances clients	16 856 509	16 856 509	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	609	609	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 539	1 539	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	221 291	221 291	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 756 919	1 756 919	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	410 050	410 050	
Groupe et associés	8 562 002	8 562 002	
Débiteurs divers	22 383	22 383	
Charges constatées d'avance	450 615	450 615	
TOTAL GENERAL	29 685 494	29 685 494	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 062 441	3 062 441		
Personnel et comptes rattachés	388 398	388 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	399 244	399 244		
Etat : impôt sur les bénéfices	105 165	105 165		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 442 281	2 442 281		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	72 795	72 795		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 281	21 281		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 508 917	8 508 917		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 452	8 452		
TOTAL GENERAL	15 008 974	15 008 974		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Impositions différées

NATURE	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
- Amortissements dérogatoires						
- Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
- Congés payés	335 616		295 497	335 616	295 497	
- Participation des salariés	94 016		26 533	94 016	26 533	
- Organic	26 396		25 224	26 396	25 224	
- Effort de construction						
- Compte Epargne Temps	157 770		84 830	157 770	84 830	
- Autres provisions non déductibles						
- Plus-values de fusion						
TOTAL	613 798		432 084	613 798	432 084	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RUBRIQUES	DOTATION	REPRISE	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 142 489
Impôts sur les bénéfices			105 165
RESULTAT AVANT IMPOT			1 247 654
- Provision pour investissements			
- Provisions sur immobilisations			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provision spéciale de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluations dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			1 247 654

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	179 200			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		5 449 626
Distributions sur résultats antérieurs		1 727 488
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 722 138
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 142 489
	SOLDE	1 142 489
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 864 627

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
EAU	13 103 471		13 103 471	12 137 477	7,96 %
TRAVAUX	4 942 812		4 942 812	5 688 546	-13,11 %
ASSAINISSEMENT	4 265 856		4 265 856	7 648 706	-44,23 %
TOTAL	22 312 139		22 312 139	25 474 729	-12,41 %

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ET AUTRES INFORMATIONS**

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	2	
EMPLOYES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE (ETAM)	72	19
OUVRIERS (CNRO)		
TOTAL	74	19

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	1 763 322
Engagements en matière de pension	396 466
Autres engagements donnés	
TOTAL	2 159 788

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12
	(1)				
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	179 200	179 200	179 200	179 200	179 200
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	22 312 139	25 474 729	28 891 239	41 776 081	37 760 014
Résultat avant impôt et participation, et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	105 165	221 291	357 964	1 073 415	900 935
Participation des salariés	26 533	94 016	146 915	371 367	369 757
Dotations aux amortissements et provisions	416 982	133 162	120 316	299 208	230 124
Résultat net	1 142 489	534 527	1 193 087	2 317 848	2 220 189
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation, et avant dotations aux amortissements et provisions	8,70	3,73	7,33	14,60	13,67
Résultat après impôt et participation, et dotations aux amortissements et provisions	6,38	2,98	6,66	12,93	12,39
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	74	72	68	94	96
Masse salariale	2 179 865	2 254 649	2 694 342	3 014 357	2 976 133
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	863 232	894 038	1 079 215	1 280 246	1 240 262

(1) Sous réserve de l'approbation par l'A.G.O. des comptes et de l'affectation des résultats